



GOUEDO OLIVIER

C.R. n°1

Architecte D.P.L.G.

Certification HQE niveau II -Expertise
Diplôme Universitaire Expert Judiciaire

gouedo-archi@orange.fr

143, rue de Montmoreau - 16000 Angoulême
Tél : 05-45-25-44-48 - Fax : 05-45-39-92-41
Siret : 418 092 599 000 53 - ONA : 43911 - ORA : 761**EXTENSION MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE****MAIRIE D'AUSSAC VADALLE****COMPTE-RENDU DE CHANTIER n°1 de la semaine 39**

INTERVENANTS	P/A/E	DIF.	Invit	LOT	ENTREPRISES	P/A /E	DIF.	CO.	LOT	ENTREPRISES	P/A /E	DIF	CO
Mairie aussac vadalle	P	X	16/10 14h30	01 =>	Garraud		X	16/10 14h30	10=>	Perot		X	
Socotec		X		02 =>	Charrier	P	X	16/10 14h30	11=>	Blanchard		X	
APM16		X		03 =>	Troisel		X	16/10 14h30					
				04 =>	DME		X						
				05 =>	Berton		X						
				06 =>	Nebout & Valentin		X						
				07 =>	Renauplatre		X						
				08 =>	Charrier		X						
				09 =>	Placarrepeint		X						

Légende : "P" : présent - "A" : absent - "R" : retard - "E" : excusé - "DIF." : diffusion - "CO." : convoqué sem. suiv.

INTEMPIERIES:	SEM.:	Depuis le :
---------------	-------	-------------

Notes Générales :

Prochaine réunion de chantier : **mercredi 16 octobre 2014, à 14h30 sur site****Remarques générales :****- Déroulement du chantier**

Une entente et coordination parfaites doivent régner sur le chantier: Chaque entreprise doit avertir en temps utile les entreprises concernées pour un avancement rythmé et sans interruption ni perte de temps.

- Qualité des travaux :

Ils seront irréprochables, et la maîtrise d'œuvre n'hésitera pas à faire démolir tout ouvrage non satisfaisant.

- Réunions de chantier**Le JEUDI à 14h30 selon convocation**

Il est demandé à chacun et par courtoisie d'éteindre leur téléphone mobile pendant la réunion.

En cas d'absence à la réunion prévenir l'architecte au plus tard la veille de la réunion.

- Compte rendu de chantier :

Ils seront diffusés par fax ou Mail

Ils doivent être lus avec attention et les observations doivent parvenir à l'architecte le lendemain de leur réception.

- Echantillons, approvisionnement et fabrication :

Les échantillons seront déposés en salle de réunion

Les matériaux sont définis au CCTP

Les temps d'approvisionnement et fabrication ne doivent en aucun cas retarder l'avancement du chantier.

Les termes du présent document sont réputés approuvés s'ils n'ont fait l'objet d'aucune contestation dans les huit jours suivant son envoi

- **Diffusion**

Tout document doit être diffusé à l'Architecte, au Maître d'ouvrage, au bureau de contrôle et au CSPS

- **Situation de travaux**

A faire parvenir à Mr GOUEDO – Architecte, en 4 exemplaires.

AVANCEMENT :

MAITRE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE :

BUREAU DE CONTROLE SOCOTEC

CSPS APMS 16:

LOT 01 Entreprise Garraud :

LOT 02 Entreprise Charrier :

LOT 03 Entreprise Troisel :

LOT 04 Entreprise DME :

LOT 05 Entreprise Berton alu :

LOT 06 Entreprise Nebout & Valentin:

LOT 07 Entreprise Renauplatre :

LOT 08 Entreprise Charrier :

LOT 09 Entreprise Placarrepeint :

LOT 10 Entreprise Perot :

LOT 11 Entreprise Blanchard :

MAITRE D'OUVRAGE:

- Valider le panneau de chantier transmis
- Fournir lieu de stockage des moellons et pierre de taille suite aux démolitions
- Mettre en place l'abri bus provisoire
- Indiquer au lot 02 l'endroit de stockage des moellons et pierres

ARCHITECTE :**BUREAU DE CONTROLE SOCOTEC****CSPS APMS 16:**

Faire visites « inspection commune »

LOT 01 Entreprise Garraud :

- S-42-Faire terrassement et plateforme
- Faire DICT

LOT 02 Entreprise Charrier :

- S39 : Faire installation de chantier : salle de réunion mise à disposition par la mairie sanitaire chimique
- Poser clôtures avec panneaux règlementaires + « piétons changement de trottoir » : fixations renforcées côté école
- Déplacer boîtes aux lettres : à mettre à proximité de la porte de la Mairie
- Panneaux d'affichage à mettre entre deux piliers pierre à gauche de la mairie
- Petit panneau à mettre dans la niche côté entrée école
- Faire demande d'arrêté de voirie

- S40/41 : faire démolitions
- S43 : faire réseaux sous dallage et fondations
- S45 : faire dallage
- S46 : commencer élévations

Passerelle et escalier de secours R+1 Mairie devront être posés impérativement pendant les vacances scolaires de toussaints, faire massif de fondation et rompre au R+1

LOT 03 Entreprise Troisel :

-S41 : fournir plans EXE et réservations

Passerelle et escalier de secours R+1 Mairie devront être posés impérativement pendant les vacances scolaires de toussaints

LOT 04 Entreprise DME :

-S41 : fournir plans EXE et réservations

LOT 05 Entreprise Berton alu :

-S41 : fournir plans EXE et réservations

Passerelle et escalier de secours R+1 Mairie devront être posés impérativement pendant les vacances scolaires de toussaints : prévoir porte IS vers extérieure « poussante gauche »

LOT 06 Entreprise Nebout & Valentin:

-S41 : fournir plans EXE et réservations

LOT 07 Entreprise Renauplatre :

-S41 : fournir plans EXE et réservations

LOT 08 Entreprise Charrier :

-S41 : fournir plans EXE et réservations

LOT 09 Entreprise Placarrepeint :**LOT 10 Entreprise Perot :**

-S41 : fournir plans EXE et réservations

LOT 11 Entreprise Blanchard :

-S41 : fournir plans EXE et réservations

Prévoir la pose d'un bloc de secours au niveau de l'Issue de secours au r+1 après pose de l'escalier